



Pour retrouver la confiance du public!

Comme récipiendaire du prix en sciences forestières de l'Institut pour l'année 2006, j'ai été invité à écrire cet éditorial. Je profite donc de l'occasion pour partager quelques réflexions personnelles sur l'état actuel de la profession de forestier au Canada. Le constat est critique. Nos professionnels sont actuellement pointés du doigt de toutes parts et ils font face à une crise de confiance sans précédent.

Presque partout au Canada la gestion de la ressource forestière est sous la responsabilité de forestiers. La formation générale offerte à ces gestionnaires est excellente et elle évolue constamment au gré des exigences croissantes de la société et de l'acquisition de nouvelles connaissances sur la forêt et des nombreux services écologiques, sociaux et économiques qu'elle fournit. Leur métier est né de la nécessité d'aménager la forêt pour satisfaire les besoins de la société. En conséquence, leur tâche doit donc être de concilier les différentes vocations de la forêt, qui sont souvent en contradiction entre elles, pour satisfaire la société en générale. Pour parvenir à leurs fins, ces professionnels de la forêt se doivent de posséder toute la latitude exigée pour prendre les décisions les plus appropriées. Malheureusement, ce n'est pas la réalité sur le terrain puisque l'aménagement de la grande forêt publique du Canada est en grande partie effectué par des forestiers engagés et payés par quelques grandes compagnies forestières. Ces forestiers, aussi bien formés et intentionnés soient-ils, ont évidemment comme principal mandat d'approvisionner les usines en bois.

Parce que la société est plus concernée que jamais par la gestion de la ressource forestière, ces mêmes forestiers sont dorénavant contraints de tenir compte des autres valeurs et priorités des multiples utilisateurs de la forêt. Mais, car il y a un mais, ces intervenants forestiers le font nécessairement dans un deuxième temps... une fois qu'il y a suffisamment de bois à l'usine. Dans certains cas, la prise en compte de toutes ces valeurs et priorités peut se faire assez facilement, mais dans la plupart des cas le forestier doit axer la priorité sur

l'utilisation de la ressource et l'approvisionnement de l'usine. Tant que la priorité de notre société était de créer des emplois et d'exploiter la forêt au maximum de sa capacité, le mandat des forestiers était relativement simple et accepté de tous. Avec la complexification des attentes et des valeurs de la société, les priorités d'antan se sont modifiées et complexifiées. Les forestiers se doivent plus que jamais de composer avec de multiples utilisateurs secondaires, des habitants aux besoins et exigences variés, ainsi que des exigences de conservation maintenant incontournables. D'un côté, on exige la protection des paysages forestiers naturels et la biodiversité, et de l'autre, on exige la pleine exploitation de la ressource et la protection des emplois. Puisque le forestier se doit de répondre aux exigences de la société, il se doit maintenant de composer avec ces nouveaux besoins aussi essentiels que contradictoires.

Le problème actuel que vit la profession vient justement du fait de ces nouvelles exigences. Parce qu'ils sont majoritairement payés par la grande industrie forestière, les décisions prises par les forestiers sont au pire biaisées en faveur d'une exploitation maximale de la ressource forestière et au mieux considérées biaisées par le grand public. Ce public n'a pas vraiment d'autres choix, il est très difficile et contre intuitif dans un tel contexte d'être absolument certain que les décisions prises par le forestier sont dans le meilleur intérêt de tous. La crise de confiance dont sont victimes nos forestiers est principalement due au manque d'indépendance dans l'exercice de leur profession. Que leurs décisions soient les plus appropriées et/ou les mieux intentionnées, cela n'a pas d'importance, puisque l'étiquette de conflit d'intérêt qu'ils portent malgré eux est lourde de conséquences. Ceci se traduit par (1) un manque de confiance de la population envers le forestier, (2) le besoin du gouvernement d'imposer des normes strictes et restrictives de façon à rassurer la population, (3) la perte de liberté d'action des forestiers ce qui réduit



M. Christian Messier
Dept. Sciences biologiques UQAM/
Biological Sciences Dept., UQAM

l'innovation, (4) le besoin de vérifier et contre vérifier tout ce que fait le forestier occasionnant des coûts supplémentaires et (5) la perte d'intérêt des jeunes pour la profession.

Ceci étant dit, je suis parfaitement conscient de l'importance primordiale de l'industrie forestière pour le bien-être économique et social du Canada. Cependant, il faut aussi reconnaître que les exigences et les valeurs des canadiens et canadiennes changent et que ce qui est bon pour l'industrie forestière n'est plus nécessairement bon pour la forêt et les autres valeurs du public canadien. Il faut sans plus attendre réévaluer le rôle et la responsabilité des forestiers. Ces gestionnaires de nos forêts ne devraient plus relever que de la seule grande industrie forestière, mais d'entités autonomes où seraient représentées l'industrie, le gouvernement, les groupes environnementaux, les municipalités, les travailleurs, les autochtones, etc. Ainsi, le mandat premier des forestiers, qui est d'aménager la grande forêt publique canadienne pour subvenir aux besoins variés et changeants de la société, serait mieux défini et surtout moins contraint par les exigences particulières d'un seul utilisateur. Le gouvernement en tirerait des profits non négligeables, puisqu'il n'aurait plus à vérifier et contre-vérifier leur travail, comme il se doit de le faire actuellement. Finalement, cela permettrait surtout à cette magnifique profession de retrouver ses marques de noblesses, le respect du public et l'engouement des jeunes pour la profession.

To regain public confidence!

I have been invited as the 2006 recipient of the Canadian Institute of Forestry's Forest Sciences Award to write this editorial. Therefore, I will take advantage of this opportunity to share several personal reflections on the status of professional foresters in Canada. The statement of fact is critical. Our professionals are under pressure from all sides and are facing a crisis of confidence without precedence.

Almost everywhere in Canada, forest management is under a forester's responsibility. The general academic training offered to these managers is excellent and is in constant evolution in line with increasing public demands, the acquisition of new forest information and the numerous ecological, social and economical values supplied by the forest. Their craft arises from the need to manage the forest in order to satisfy society's needs. Consequently, their task must be to conciliate the different uses of the forest, which most of the time, are conflicting, in order to overall satisfy the public. In order to reach their goals, these forest professionals must have the necessary opportunities to take the most appropriate decisions. Unfortunately, this is not a technical reality as foresters hired and paid by large forest companies mainly carry out forest management on Crown lands in Canada. These foresters, as well trained and committed as they may be, evidently have mainly a mandate to supply wood to the mills.

As society has never been more concerned than ever by forest resource management, these same foresters are now forced to acknowledge other values and priorities from numerous forest stakeholders. But (for there is a "but"), forest stakeholders are doing it necessarily after the facts... once there is

enough wood at the mill. In some cases, the acknowledgement of all these values and priorities can be done easily enough, but in many instances, foresters must prioritize resource utilization and mill supply. As long as our society's priority was to create jobs and to make the most of the forest's capacity, the foresters' mandate was relatively simple and accepted by all. With the increasing complexity of society's expectations and values, past priorities have been modified and made more complex. Foresters must more than ever compete with numerous secondary users, dwellers with various needs and requirements, and conservation priorities are no longer avoidable. On one side, natural forest landscapes require protection and biodiversity, while on the other side, full use of the resource and employment protection are foremost. Considering that foresters must answer to society needs, they must now address new needs as being essential rather than in conflict.

The actual problem confronted by the profession precisely arises from the existence of these new needs. As large forest corporations mainly pay them, decisions taken by foresters are at worst biased in favour of a maximum use of forest resources, and at best, considered biased by the public. The public has really no other choice; it is very difficult and counterintuitive in such a context to be absolutely sure that the decisions put forward by foresters are in the best interest of all. The confidence crisis faced by foresters is mainly a consequence of their lack of independence in the application of their professional skills. Whatever they decide to be the most appropriate action and/or for the best intentions, this has no importance, as the "conflict of interest" sticker

attached against their will is loaded with major consequences. This can be translated into (1) a lack of public confidence towards foresters, (2) the need for the government to impose strict and restrictive standards in order to reassure the public, (3) the lost of foresters' freedom of action which reduces innovation, (4) the need to verify and countercheck all foresters' actions generating additional costs, and (5) the lost of interest in the profession by potential recruits.

All this being said, I am fully aware of the prime importance of the forest industry relative to the economic and social well being of Canadians. However, we must also recognize that the needs and values of Canadians change and what is good for the forest industry is no longer good for the forest and other values identified by Canadians. We must without any further delay re-evaluate the roles and responsibilities of foresters. These forest managers should no longer be responsible only to forest corporations, but to autonomous entities represented industry, government, environmental groups, municipalities, workers, Aboriginals, and others. Thus the prime mandate of foresters, which is to manage the vast Canadian public forest in order to answer the varied and changing needs of society, would be better defined and above all less constricted by the particular demands of an individual user. Governments would gain beneficial profits, as they would have no longer a need to verify and countercheck foresters' work, as they must currently do. Finally, it would overall enable this magnificent profession to regain its noble calling, the public's respect and the enthusiasm of our youth towards the profession.